

---

## **PARTIE OFFICIELLE**

---

### **NOMINATION ECCLESIASTIQUE**

Par décision de Son Éminence le Cardinal Archevêque :  
M. l'abbé **ULRIC MARTEL**, vicaire à St-Alphonse de Thetford, a été nommé desservant de la mission de Coleraine.

---

## **PARTIE NON OFFICIELLE**

---

### **CAUSERIE DE LA SEMAINE**

#### **NOTRE-DAME DES VICTOIRES**

##### **PÈLERINAGE À CE SANCTUAIRE**

Sa Grandeur Mgr Baillargeon, dans une lettre pastorale destinée à encourager le culte de la Sainte Vierge, dans l'église de Notre-Dame des Victoires de la Basse-Ville de Québec, après avoir énuméré les bienfaits dont notre pays est particulièrement redevable à Marie, termine en exprimant le désir que ce sanctuaire vénéré soit désormais un lieu de pèlerinage, pour tous les fidèles qui auront à cœur d'obtenir une grâce particulière, par l'intercession de Marie. Ce désir d'un de nos évêques a-t-il été suffisamment réalisé, et avons-nous donné et donnons-nous encore à ce sanctuaire de Marie toute l'importance qu'il doit avoir pour nous Canadiens français? Il semble bien que le choix de Mgr Baillargeon n'ait pas trouvé d'écho dans assez de cœurs, et que surtout les pèlerinages de paroisses ou de divers autres groupes ne soient pas assez nombreux.

A l'heure actuelle, à peu près vingt-cinq pèlerinages par année viennent en corps solliciter les faveurs de N.-D. des Victoires. Est-ce suffisant, et surtout est-ce proportionné à tout ce que le peuple canadien a reçu, et est encore en droit d'attendre de Notre-Dame des Victoires? Car, enfin, comme le dit Mgr Baillargeon dans son mandement, la protection de Marie s'est exercée sur notre pays, dès ses origines, d'une manière frappante, et les victoires de 1690 et 1711, semblent bien lui devoir être attribuées.